

COMMUNIQUE

Lyon, le vendredi 11 janvier 2013

« Plan national « 250 maisons de santé pluriprofessionnelles » 17 projets de maisons de santé ont été présentés en 2011 et 2012 pour la région Rhône-Alpes

Dans le cadre du plan national « 250 maisons de santé pluriprofessionnelles », Jean-François CARENCO, Préfet de la région Rhône-Alpes et Christophe JACQUINET, directeur général de l'agence régionale de santé, ont sélectionné, en 2011 et 2012, dix sept projets de maisons de santé pluriprofessionnelles pour la région Rhône-Alpes.

Les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)

Une MSP regroupe des professionnels médicaux, auxiliaires médicaux ou pharmaciens. Ce sont en majorité des professionnels de santé libéraux, qui dispensent des soins de premier recours et qui peuvent également participer à des actions de santé publique, de prévention, d'éducation pour la santé et à des actions sociales.

Un projet commun de santé pour la population

L'ensemble de ces missions figurent dans le cadre du projet de santé qu'ils élaborent ensemble et qu'ils transmettent pour information à l'agence régionale de santé. Ce projet de santé, qui définit notamment les modalités d'organisation de l'équipe pluriprofessionnelle, doit répondre à un cahier des charges dressé par le ministère chargé de la santé. Ainsi, une maison de santé doit comporter au moins deux médecins généralistes et au moins un professionnel paramédical (infirmier, kinésithérapeute...).

A côté du projet de santé élaboré par les professionnels, une MSP peut aussi renvoyer à la question immobilière et à celle de l'aménagement du territoire.

Elle peut être confiée à ce titre aux collectivités locales ou aux intercommunalités.

Favoriser le regroupement des médecins, soutenir les nouvelles pratiques, lutter contre les désertifications médicales

Le développement des maisons de santé pluriprofessionnelles favorise l'émergence de nouvelles pratiques professionnelles. Elle représente un réel attrait pour les jeunes professionnels de santé qui ne souhaitent plus s'installer de manière isolée. Au-delà, elle apparaît être un terrain favorable aux échanges interprofessionnels et à une prise en charge globale et coordonnée.

Un plan national auquel participe activement la région Rhône-Alpes

Les projets analysés dans le cadre de ce plan national devaient nécessairement comprendre un portage du projet immobilier par une collectivité, et un projet de santé *a minima* ébauché par les professionnels. Les 17 projets sélectionnés se répartissent sur l'ensemble du territoire rhônalpin.

Ils ont bénéficié d'une aide à l'investissement du Fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire (FNADT) de 2 millions d'euros.

Liste des projets présentés dans le cadre du plan national (projet en cours de validation, validé ou en fonctionnement).

Ain : BAGÉ-LE-CHATEL – SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY – PRIAY – COLLONGES – TOSSIAT – NANTUA - SAINT-MARTIN-DU-FRESNE – CHATILLON-SUR-CHALARONNE

Ardèche : JAUJAC

Drôme : ANNEYRON

Loire : REGNY – SAINT-GERMAIN LAVAL

Rhône : SAINT-MARTIN EN HAUT

Savoie : LES ECHELLES – LANSLEVILLARD

Haute-Savoie : CHAMONIX – SAINT-JEAN-D'AULPS

Parallèlement, en 2011 et 2012, l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a validé 27 autres projets de maisons ou pôles de santé pluriprofessionnels dont 14 comportent un projet immobilier.

Aujourd'hui, la région Rhône-Alpes dispose de 52 MSP en fonctionnement dont 24 sont reconnues à ce jour par l'ARS Rhône-Alpes. 65 autres projets de MSP sont actuellement en cours dont 27 d'ores et déjà validés par l'ARS. Enfin, 68 initiatives de MSP, actuellement en réflexion par des élus ou des professionnels de santé, pourraient voir le jour dans les prochaines années.

Répartition zone rurale / zone urbaine.

	Zone rurale	Zone urbaine	TOTAL
MSP en fonctionnement	40	12	52
Projets en cours ou validés	50	15	65
Initiatives en réflexion	57	11	68

Répartition des professionnels de santé (reconnus au code de la santé publique) engagés au sein d'équipes en MSP/PSP :

	Nombre de professionnels de santé engagés				Autres prof.
	TOTAL	Dont Médecins généralistes	Dont infirmière diplômée d'Etat	Dont masseur kiné	
MSP en fonctionnement	665	172	209	120	53
MSP en projet	716	210	246	81	36
TOTAL	1381	382	455	201	83

En moyenne, les maisons de santé pluriprofessionnelles sont composées de 12 à 13 professionnels de santé.

Contacts presse :

Cécilia HAAS

ARS Rhône-Alpes

Service information et communication

Responsable de service

04 27 86 55 40

cecilia.haas@ars.sante.fr

Pascale SAVEY

Préfecture du Rhône

Cabinet du préfet de région, préfet du Rhône

Communication interministérielle / Chef du service

04 72 61 65 27

pascale.savey@rhone.gouv.fr